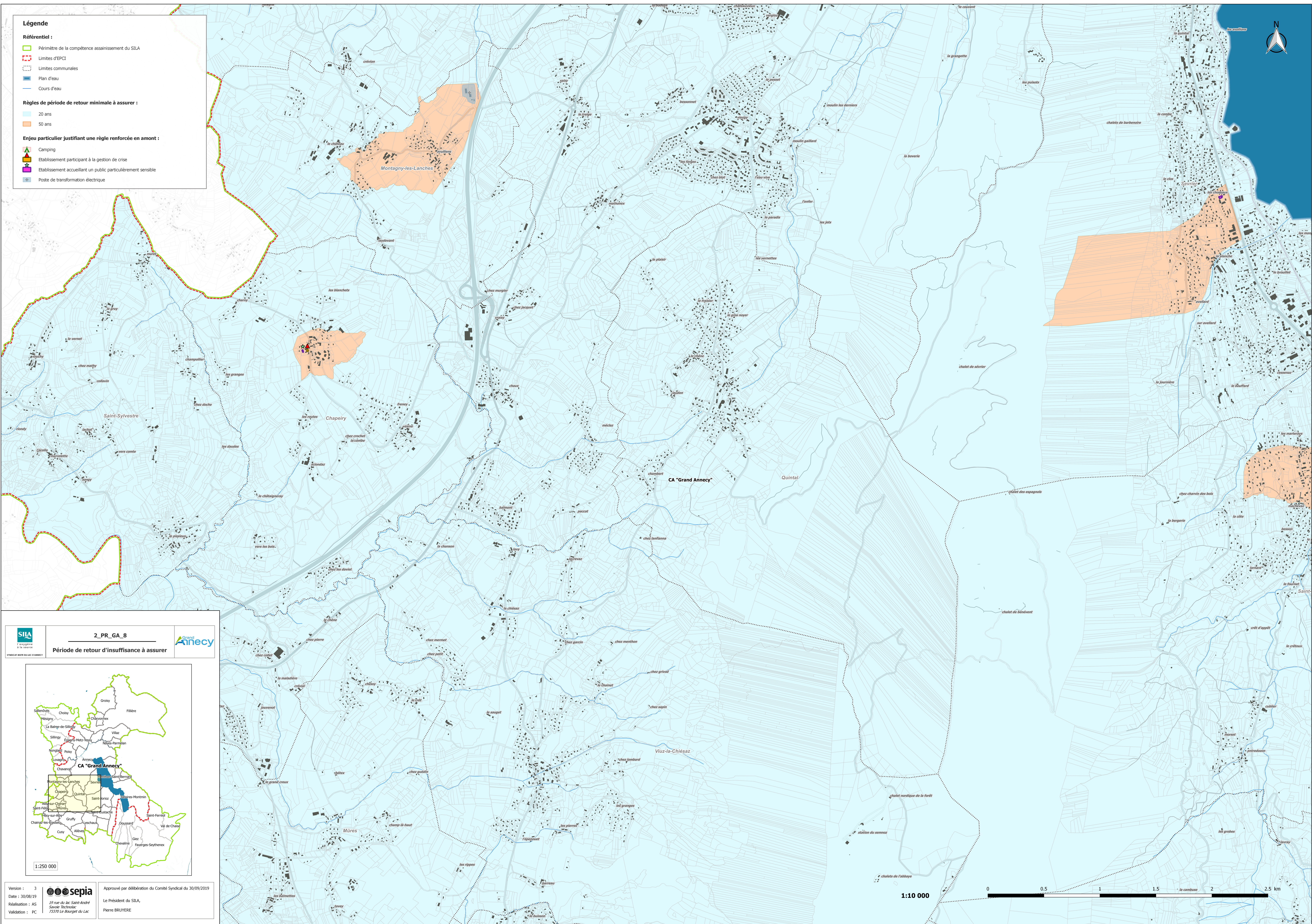




Légende

Référentiel :

- Périmètre de la compétence assainissement du SILA
- Limites d'EPCI
- Limites communales
- Plan d'eau
- Cours d'eau

Règles de période de retour minimale à assurer :

- 20 ans
- 50 ans

Enjeu particulier justifiant une règle renforcée en amont :

- Camping
- Etablissement participant à la gestion de crise
- Etablissement accueillant un public particulièrement sensible
- Poste de transformation électrique



SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

2_PR_GA_8

Période de retour d'insuffisance à assurer



